

# Les Principes directeurs de l'OCDE et la concurrence

*Une grande entreprise empêche-t-elle les petites entreprises d'accéder à un marché d'une manière qui nuit aux petites entreprises, aux communautés ou aux consommateurs près de chez vous ? Vous demandez aux entreprises d'un secteur de collaborer pour mettre en œuvre des pratiques plus responsables, mais on vous dit qu'elles ne peuvent pas collaborer sans violer les lois anti-collusion ? Les Principes directeurs de l'OCDE peuvent vous aider à lutter pour des pratiques plus justes et plus efficaces en matière de concurrence.*

## Ce que disent les Principes directeurs de l'OCDE sur la concurrence

Les Principes directeurs précisent que les entreprises doivent respecter les lois sur la concurrence dans tous les pays où elles exercent leurs activités. Elles ne doivent pas s'engager dans des pratiques anticoncurrentielles telles que la fixation des prix ou la répartition des marchés. Vous pouvez utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour exiger des entreprises de :

- Respecter les lois et réglementations en matière de concurrence de toutes les juridictions concernées où leur conduite peut avoir des conséquences anticoncurrentielles.
- Ne pas utiliser le droit de la concurrence comme une excuse injustifiée pour ne pas s'engager dans des initiatives axées sur la conduite responsable des affaires avec des pairs.
- Respecter les politiques de recrutement et d'emploi, y compris lors de la planification de fusions et d'acquisitions, afin d'éviter toute collusion entre employeurs en matière de salaires (fixation des salaires) et de pratiques d'embauche (telles que les accords de s'abstenir de solliciter ou d'embaucher les employés de l'autre employeur).
- Collaborer avec les autorités chargées des enquêtes de concurrence en répondant rapidement et de manière exhaustive aux demandes d'information et en respectant les lois et les mesures de protection applicables.

PLUS D'INFORMATIONS



## Conseil

Les Principes directeurs de l'OCDE n'appellent pas les entreprises à faire preuve de diligence raisonnable spécifiquement en cas d'impacts préjudiciables liés aux pratiques anticoncurrentielles. Mais la société civile peut toujours appeler les entreprises à remédier à ces préjudices par le biais de leurs processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement. La société civile devrait également encourager les entreprises à s'aligner sur d'autres bonnes pratiques émergentes en matière de politique de concurrence responsable. La société civile peut surveiller pour s'assurer que les entreprises atteignent le juste équilibre : collaborer pour atteindre des objectifs de conduite commerciale responsable, le cas échéant, mais ne pas utiliser la durabilité comme excuse pour s'engager dans des pratiques anticoncurrentielles (« cartel vert »).

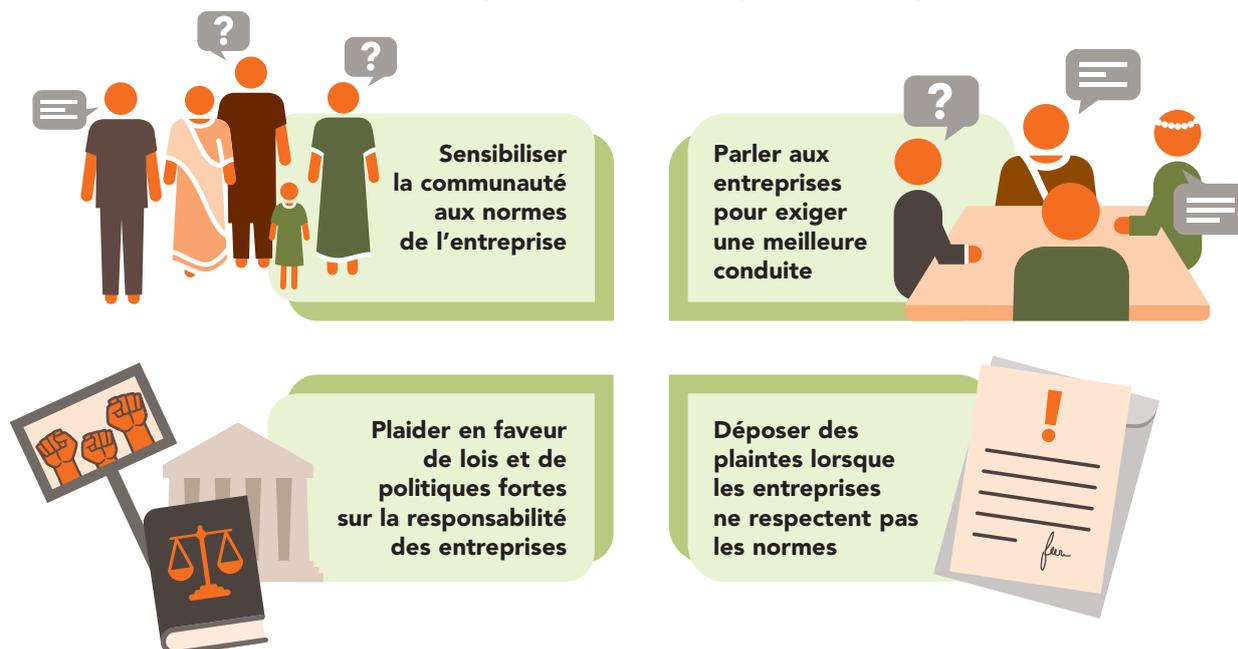
## Que sont les Principes directeurs de l'OCDE ?

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises (Principes directeurs de l'OCDE) sont des recommandations des gouvernements aux entreprises sur la manière d'agir de manière responsable. Les Principes directeurs de l'OCDE établissent des normes non contraignantes pour une conduite responsable des entreprises dans une série de questions importantes pour les communautés, telles que les droits de l'homme, les droits des travailleurs et l'environnement, et couvrent également des questions telles que la corruption et la fiscalité.

Les gouvernements qui suivent les Principes directeurs de l'OCDE doivent créer un organisme de plaintes non judiciaire appelé Point de contact national pour une conduite responsable des entreprises, chargé de promouvoir les Principes directeurs et de traiter les plaintes concernant des activités commerciales préjudiciables. Les Principes directeurs établissent de bonnes normes pour toutes les entreprises, mais les plaintes ne peuvent être déposées que contre deux types d'entreprises opérant au-delà des frontières : 1) les entreprises multinationales dont le siège social est dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE, ou 2) les entreprises multinationales opérant dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE.

## Comment les Principes directeurs de l'OCDE peuvent-ils aider ?

La société civile peut utiliser les Principes directeurs pour :



## À propos d'OECD Watch

OECD Watch est un réseau mondial de la société civile qui compte plus de 130 membres dans plus de 50 pays. Nous nous efforçons de donner aux communautés, aux travailleurs et aux ONG les moyens d'utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour faire en sorte que les activités des entreprises respectent les droits de l'homme et la planète et que les entreprises soient tenues pour responsables des dommages qu'elles causent à travers le monde. OECD Watch aide les communautés et les ONG à déposer des plaintes et à mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des entreprises. Nous menons également des recherches et des activités de plaidoyer auprès de l'OCDE et des pays individuels afin d'encourager une mise en œuvre plus efficace des Principes directeurs et un alignement plus étroit entre les Principes directeurs et les lois sur la responsabilité des entreprises. **Besoin d'aide ? Prenez contact avec nous !**

PLUS D'INFORMATIONS

